Rapport du commissaire aux comptes

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT
44, Rue des Halles

01 320 CHALAMONT

Exercice clos le : 31 décembre 2018

9411Z SIREN 382 110 799

ACS AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

21 Rue de l'ancienne distillerie 69400 GLEIZE
Tél : 04.74.62.98.66 - Fax : 04.74.60.45.10 – E mail : contact@acr-conseil.com
SARL au Capital de 8 000 € - RCS Villefranche 449 213 578

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT
Siège social : 44 Rue des Halles
01320 CHALAMONT
SIREN 382 110 799

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2018

Aux adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié

des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport de gestion et des documents financiers communiqués à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à GLEIZE, le 2 Juillet 2019
Le Commissaire aux comptes
ACS AUDIT, représenté par
Patrick PERRIN

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SYND SNPCC

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences,marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	160 000	7 156	152 844	
Installations tech., matériels, outillage	1 510	222	1 288	
Autres	40 866	3 466	37 400	
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	20		20	20
Prêts				
Autres	600		600	600
Total	**202 996**	**10 844**	**192 152**	**620**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 078		5 078	7 037
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	94 991		94 991	59 710
Autres	27 676		27 676	24 055
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	97 663		97 663	132 266
Charges constatées d'avance (3)	9 369		9 369	
Total	**234 776**		**234 776**	**223 068**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**437 772**	**10 844**	**426 928**	**223 688**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	139 667	90 102
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	80 236	49 566
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	**219 903**	**139 667**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	152 551	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 362	13 253
Dettes fiscales et sociales	9 086	12 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 026	43 617
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	4 000	14 950
Total	**207 025**	**84 021**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**426 928**	**223 688**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

SYND SNPCC

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises	32 345	11,32	30 624	13,36	1 721	5,62
Production vendue (biens et services)	253 362	88,63	197 531	86,19	55 831	28,26
Montant net du chiffre d'affaires	**285 707**	**99,95**	**228 155**	**99,55**	**57 552**	**25,23**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			998	0,44	-998	-100,00
Reprises sur prov. et amort, transfer						
Cotisations						
Autres produits	152	0,05	33	0,01	119	364,93
Total	**285 859**	**100,00**	**229 186**	**100,00**	**56 673**	**24,73**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises	12 388	4,33	16 970	7,40	-4 583	-27,00
Variation des stocks	1 959	0,69	-2 374	-1,04	4 333	182,53
Achats de matière pre. et autres approv	14 948	5,23	17 324	7,56	-2 376	-13,72
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	83 897	29,35	86 447	37,72	-2 550	-2,95
Impôts, taxes et versements assimilés			-696	-0,30	696	100,00
Salaires et traitements	79 612	27,85	101 322	44,21	-21 710	-21,43
Charges sociales	18 613	6,51	18 596	8,11	16	0,09
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	10 626	3,72			10 626	######
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges	78	0,03	99	0,04	-21	-21,30
Total	**222 121**	**77,70**	**237 690**	**103,71**	**-15 569**	**-6,55**
Résultat d'exploitation	**63 738**	**22,30**	**-8 504**	**-3,71**	**72 242**	**849,49**
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total						
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées	3 210	1,12	4	0,00	3 206	######
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	**3 210**	**1,12**	**4**	**0,00**	**3 206**	**######**
Résultat financier	**-3 210**	**-1,12**	**-4**	**-0,00**	**-3 206**	**#######**
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées.

(4) Dont intérêts concernant les entités liées.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT	**60 526**	**21,17**	**-8 508**	**-3,71**	**69 036**	**811,43**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion	19 830	6,94	57 664	25,16	-37 834	-65,61
Sur opérations en capital			1 293	0,56	-1 293	-100,00
Reprises prov.et dép. et transf de c						
Total	**19 830**	6,94	**58 957**	**25,72**	**-39 127**	**-66,37**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion	121	0,04	883	0,39	-762	-86,34
Sur opérations en capital	1	0,00			1	#######
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total	**122**	0,04	**883**	**0,39**	**-761**	**-86,19**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**19 708**	**6,89**	**58 074**	**25,34**	**-38 366**	**-66,06**
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	**80 236**	**28,07**	**49 566**	**21,63**	**30 670**	**61,88**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	**305 689**		**288 142**		**17 546**	**6,09**
TOTAL DES CHARGES	**225 453**		**238 577**		**-13 124**	**-5,50**
EXCEDENT OU DEFICIT	**80 236**	**28,07**	**49 566**	**21,63**	**30 670**	**61,88**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☐
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☐
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).
Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	218	202 158		202 376
Immobilisations financières	620			620
Total	**838**	**202 158**		**202 996**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	218	10 626		10 844
Immobilisations financières				
Total	**218**	**10 626**		**10 844**

Créances représentées par des effets de commerce : Non recensé

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	600	600	
Actif circulant et charges constatées d'avance	132 035	132 035	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	40 608
Autres créances	
Disponibilités	

Charges constatées d'avance : 9 369

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	90 102	49 566	49 566	139 667
Résultat comptable de l'exercice...	49 566			80 236
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total**.....**	**139 667**	**49 566**	**49 566**	**219 903**

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme				
- sur octroi de subvention d'investissement				
- autres				
Autres réserves :				
- de propre assureur				
- pour projet associatif				
- diverses				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations				
Relatives aux stocks				
Relatives aux autres éléments d'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-value réinvestie				
Autres provisions réglementées				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux usagers				
Provisions pour risques d'emploi				
Provision pour amendes et pénalités				
Provision pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours				
Sur cptes usagers et cptes rattachés				
Autres dépréciations				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions		A la clôture
			Consommation par affectation du résultat	Consommation par investissement transfert vers le cpte 1027	
Total					

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
Total					
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		80 235,81
- dont part du résultat sur gestion propre		80 235,81
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	152 551	152 551		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	33 362	33 362		
Dettes fiscales et sociales	9 086	9 086		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	8 026	8 026		
Produits constatés d'avance	4 000	4 000		
Total :	**207 025**	**207 025**		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	6 716
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes	979

Produits constatés d'avance :	4 000

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions Cotisations Dons Apports Legs et donations Prod. liés à des financements réglemen Ventes de dons en nature Autres prod. de la générosité du public				
Total				

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Méthode de valorisation

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus : Non recensé

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
Legs et donations acceptés par les organes statutairement compétents.....
Ressources en nature stockées.....
Garanties, cautions obtenues.....
Droit d'usage des locaux .....
Autorisation de découvert .....
Autres engagements .....

Engagements donnés : Non recensé

Avals et cautions.....
Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
Autres engagements .....

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies Régimes additifs en droits Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS